



**Instruments internationaux
relatifs aux droits de l'homme**

Distr. générale
10 mai 2012
Français
Original: espagnol

**Document de base faisant partie intégrante
des rapports présentés par les États parties
Équateur***

Additif

**Mise à jour du document de base commun de l'Équateur
(HRI/CORE/ECU/2009)**

[15 février 2012]

* Conformément aux informations communiquées aux États parties concernant le traitement de leurs rapports, le présent document n'a pas été revu par les services d'édition avant d'être envoyé aux services de traduction de l'Organisation des Nations Unies.

A. Introduction

1. Le présent document contient une mise à jour des données contenues à la section A du chapitre I du document de base commun de l'Équateur (HRI/CORE/ECU/2009).

B. Caractéristiques démographiques, économiques, sociales et culturelles

Recensement de la population (HRI/CORE/ECU/2009, par. 10)

2. Le recensement de la population mentionné dans le document de base commun datait de 2001 et portait sur la période 1990-2001. D'après le dernier recensement de la population, qui est le septième recensement de la population et le sixième recensement du logement, réalisé en 2010, le nombre d'habitants est de 14 483 499. Les divers groupes ethniques se répartissent comme suit: métis, 71,9 %; montubios, 7,4 %; afro-équatoriens, 7,2 %; autochtones, 7 %. Le taux de croissance démographique a été de 1,95 % par an dans la période intercensitaire, soit entre 2001 et 2010. Les zones urbaines regroupent 63 % de la population et les zones rurales 37 %.

Données statistiques relatives aux naissances et aux décès (par. 23)

3. Les données indiquées dans le document de base commun remontent à 2007. On trouvera dans les tableaux ci-après les données les plus récentes, qui correspondent à 2010.

Tableau 1

Naissances réelles et enregistrées, 2009-2010

| | 2009 | 2010 |
|---|------------|------------|
| Naissances totales enregistrées dans l'année | 361 345 | 351 530 |
| Naissances réelles enregistrées dans l'année | 215 906 | 219 162 |
| Naissances enregistrées l'année suivante | 82 431 | - |
| Estimation de la population | 14 005 449 | 14 204 900 |
| Part des naissances réelles enregistrées dans l'année | 59,8 % | 62,3 % |
| Taux brut de natalité | 21,3 | 15,4 |

Source: Institut national de statistique et de recensements (INEC) (www.inec.gov.ec) et Secrétariat à la planification et au développement (SENPLADES) (blogpnd.senplades.gob.ec).

Tableau 2

Décès, par groupes d'âge et par sexe, 2010

| Groupes d'âge | moins de 1 an | de 1 à 4 ans | de 5 à 14 ans | de 15 à 49 ans | de 50 à 64 ans | 65 ans et plus | Âge inconnu | Total |
|---------------------|------------------|-----------------|------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------|---------------|
| Hommes | 1 735 | 623 | 683 | 9 281 | 5 484 | 17 028 | 61 | 34 895 |
| Part en pourcentage | 5,0 | 1,8 | 2,0 | 26,6 | 15,7 | 48,8 | 0,2 | 100,0 |
| Femmes | 1 469 | 506 | 466 | 3 952 | 3 917 | 16 448 | 28 | 26 786 |
| Part en pourcentage | 5,5 | 1,9 | 1,7 | 14,8 | 14,6 | 61,4 | 0,1 | 100,0 |
| Total | 3 204 | 1 129 | 1 149 | 13 233 | 9 401 | 33 476 | 89 | 61 681 |
| Part en pourcentage | 5,2 | 1,8 | 1,9 | 21,5 | 15,2 | 54,3 | 0,1 | 100,0 |

Source: INEC et SENPLADES.

Logement (par. 26)

4. En ce qui concerne le logement, l'enquête sur les conditions de vie remonte à 2007. On trouvera dans le tableau ci-après les données pour décembre 2010.

5. Il existe deux plans d'échantillonnage. Le premier concerne l'enquête trimestrielle sur les zones urbaines réalisée à l'échelon national, qui comprend 573 secteurs de dépouillement de 12 unités de logement chacun, soit 6 873 unités de logement au total; le second concerne l'enquête annuelle réalisée à l'échelon national, qui comprend 1 814 secteurs, soit 21 768 logements couvrant des zones urbaines et rurales. Il est à noter que la définition retenue pour qualifier les zones urbaines suit la recommandation de la Communauté andine des nations, selon laquelle on entend par centres urbains les agglomérations de 2 000 habitants et plus et par zones rurales les agglomérations de moins de 2 000 habitants et les zones d'habitat dispersé.

Tableau 3

Répartition géographique de l'échantillon, par province

| <i>Province (recensement annuel)</i> | <i>Secteur (décembre 2010)</i> | <i>Unités de logement</i> |
|--------------------------------------|--------------------------------|---------------------------|
| Azuay | 96 | 1 152 |
| Bolívar | 80 | 960 |
| Cañar | 80 | 960 |
| Carchi | 80 | 960 |
| Cotopaxi | 80 | 960 |
| Chimborazo | 80 | 960 |
| El Oro | 137 | 1 644 |
| Esmeraldas | 120 | 1 440 |
| Guayas | 177 | 2 124 |
| Imbabura | 80 | 960 |
| Loja | 80 | 960 |
| Los Ríos | 120 | 1 440 |
| Manabi | 120 | 1 440 |
| Pichincha | 139 | 1 668 |
| Tunguragua | 103 | 1 236 |
| Amazonía | 80 | 960 |
| Santo Domingo | 80 | 960 |
| Santa Elena | 80 | 960 |
| Zones non délimitées | 2 | 24 |
| Total | 1 814 | 21 768 |

Source: INEC et SENPLADES.

Indicateurs de pauvreté (par. 28 à 31)

6. Les données contenues dans le document de base commun sont tirées de l'enquête sur les conditions de vie couvrant les années 2005-2006. On trouvera des données actualisées dans les tableaux ci-après.

Tableau 4
Indicateurs de pauvreté au niveau national – zones urbaine et rurale

| Trimestres | Taux de pauvreté | Erreur type | Limite inférieure | Limite supérieure |
|---------------|------------------|-------------|-------------------|-------------------|
| Juin 2010 | 33,01 % | 0,69 % | 31,66 % | 34,39 % |
| Décembre 2010 | 32,76 % | 0,59 % | 31,61 % | 33,94 % |

Source: INEC et SENPLADES.

Tableau 5
Pauvreté en milieu urbain

| Trimestres | Taux de pauvreté | Erreur type | Limite inférieure | Limite supérieure |
|----------------|------------------|-------------|-------------------|-------------------|
| Mars 2010 | 22,60 % | 0,92 % | 20,85 % | 24,45 % |
| Juin 2010 | 22,91 % | 0,79 % | 21,39 % | 24,50 % |
| Septembre 2010 | 22,71 % | 0,81 % | 21,16 % | 24,34 % |
| Décembre 2010 | 22,45 % | 0,70 % | 21,10 % | 23,86 % |

Source: INEC et SENPLADES.

Tableau 6
Pauvreté en milieu rural

| Trimestres | Taux de pauvreté | Erreur type | Limite inférieure | Limite supérieure |
|---------------|------------------|-------------|-------------------|-------------------|
| Juin 2010 | 52,89 % | 1,09 % | 50,75 % | 55,02 % |
| Décembre 2010 | 52,96 % | 1,01 % | 50,96 % | 54,94 % |

Source: INEC et SENPLADES.

Chômage, emploi et salaires (par. 39 à 41)

7. D'après les enquêtes réalisées par l'INEC, en mars 2010, le chômage touchait 9,1 % de la population active en milieu urbain, ce qui représente une augmentation de 0,5 % par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage était beaucoup plus élevé chez les femmes (11,6 %) que chez les hommes (7,2 %). En outre, 51,3 % de la population active étaient en situation de sous-emploi alors que 37,6 % seulement travaillaient à temps plein. À noter toutefois que ces deux derniers indicateurs étaient en baisse par rapport à mars 2009.

8. Si l'on considère les actifs occupés (personnes occupées à temps plein, plus personnes en situation de sous-emploi) la part du secteur informel (43,4 %) reste plus importante que celle du secteur formel (39,4 %). Les deux branches d'activité qui enregistrent le plus fort taux d'occupation sont le commerce (26,6 %) et l'industrie (13,9 %). Pour les villes, le taux d'emploi à plein temps est supérieur à la moyenne nationale (37,6 %) à Cuenca (50,1 %), Quito (49,2 %), Ambato (44,7 %) et Guayaquil (38,4 %). Machala (37 %) est la seule ville où le taux de personnes occupées à temps plein est inférieur à la moyenne nationale. Quant au taux de sous-emploi, c'est à Machala que l'on enregistre le chiffre record (53,4 %). Le taux de chômage enregistré à Guayaquil (12,3 %) est plus élevé que dans les autres villes et supérieur à la moyenne nationale.

9. En matière salariale, depuis le 1^{er} janvier 2010 le salaire minimum légal est de 240 dollars des États-Unis, soit en augmentation de 10,09 % par rapport à l'année précédente, et de 20 % pour les employés domestiques. Si l'on prend en compte les catégories XIII et XIV qui correspondent aux prestations complémentaires, le salaire minimum nominal est de 279,85 dollars.

10. Quant aux politiques de l'emploi, il y a lieu de relever qu'en avril 2010, le Conseil sectoriel de la production, par l'intermédiaire du Ministère de la production, de l'emploi et de la compétitivité, a lancé le Programme de transformation de la production. Le Programme précise les objectifs, politiques et stratégies, ainsi que les programmes et projets en matière de production et en matière d'emploi. Il comporte 14 secteurs prioritaires en matière de développement de la production, prévus dans la Stratégie de développement productif et le Plan du bien vivre. Les autorités escomptaient une amélioration de la production nationale et espéraient que la mise en œuvre des programmes et projets conduirait à une réduction du taux de chômage dans la suite de l'année et, partant, une augmentation du taux d'occupation à plein temps.
